

**Passage de la ligne d'écoute du 3919 à 24h/24
et développement des activités de Solidarités Femmes**

**Signature de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs
Une confiance renouvelée dans la FNSF**

Paris, le 25 mai 2021

Une nouvelle Convention d'Objectifs et de Moyens entre l'Etat et Solidarité Femmes a été signée dans les bureaux parisiens du 3919 ce mardi 25 mai. Cette convention renforce la capacité d'action de la FNSF sur 3 axes :

- **L'extension des horaires de fonctionnement 24h/24 du 3919**
- **L'animation du réseau d'associations de la Fédération**
- **Le recueil et l'analyse des données sur les violences sexistes**

La Fédération Nationale Solidarité Femmes se félicite d'avoir reçu ce matin Madame Elisabeth Moreno, Ministre chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes pour la signature de la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) visant notamment à étendre prochainement les horaires du 3919, la ligne d'écoute, d'information et d'orientation pour les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles. Cette convention a également pour objet de renforcer le pilotage stratégique du réseau des 73 associations Solidarité Femmes et la documentation de la lutte contre les violences sexistes avec l'Observatoire de la FNSF sur les violences conjugales.

Mme Moreno était accompagnée dans cette visite par une délégation composée d'élu.es, de représentant.es de la Mairie du 19^{ème}, de la directrice de la DGCS, de représentantes du Service Droits des Femmes et de l'Égalité et de la Préfecture la Région Ile de France. A l'occasion de cette signature, en présence de la présidente de la FNSF, Dominique Guillien Isenmann et de l'équipe de direction, la délégation a également pu visiter le plateau de la ligne d'écoute, rencontrer des écoutantes du 3919 et les professionnelles du siège.

Créé et porté par la FNSF, le 3919 assure depuis près de 30 ans une première écoute des femmes victimes de violences physiques, psychologiques, sexuelles, économiques et administratives, en particulier dans le couple et également de leurs proches et des professionnel.les.

L'amélioration sera aussi significative pour les femmes en situation de handicap, avec notamment un système de transcription pour les personnes malentendantes.

Cette convention entre l'Etat et la FNSF témoigne de la confiance renouvelée dans la Fédération et dans sa capacité à étendre les horaires 24/24 pour que les femmes puissent appeler à toute heure la ligne d'écoute. Elle vient entériner le fait que le 3919 restera géré par l'association. C'est également une reconnaissance de l'expertise associative féministe pour accompagner les femmes victimes de violences notamment conjugales. La FNSF adapte son organisation et renforce ses effectifs, avec le recrutement de plus de 15 écoutantes et chargées de pré accueil supplémentaires, et de nouveaux bureaux et équipements.

La ligne d'écoute est un dispositif anonyme et gratuit destiné à soutenir, conseiller et aider toute victime à identifier les violences qu'elle subit, à l'informer de ses droits et à engager avec elles un parcours de sortie des violences. Il est assuré par des écoutantes professionnelles formées et spécialisées avec l'appui des équipes justice, hébergement, logement, formation, communication et observatoire. Le suivi nécessaire des victimes de violences s'articule avec l'accompagnement social, psychologique et juridique réalisé par les 73 associations spécialisées implantées sur tout le territoire (métropole et outre-mer) en lien avec les partenaires de la FNSF.

Face à la recrudescence de violences dans le couple pendant les confinements et couvre-feux, la fédération a réorganisé le 3919 afin de faire face à un pic inédit des appels, avec près de 160 000 appels reçus soit 70% d'augmentation comparé à 2019.